

International, Partenariats Le port de Montréal et HAROPA PORT renouvellent leur coopération

Six ans après la signature de leur premier accord international de coopération, le Port de Montréal et HAROPA PORT ont annoncé le renouvellement de cette entente. Objectif : mettre en place des actions au service du verdissement des transports entre la France et le Canada afin d'offrir à leurs clients et partenaires une offre logistique décarbonée.

Publié le 2/05/2023 - Mis à jour le 24/11/2023



Deux des plus importants ports de la Francophonie, le port de Montréal et HAROPA PORT partagent de nombreuses similitudes, notamment leur **positionnement géographique au sein d'un corridor logistique** situé à proximité immédiate de bassins commerciaux et industriels majeurs.

1. Dans une volonté commune de consolider leurs relations, d'engager des actions et de favoriser des démarches mutuellement bénéfiques, l'accord international de coopération signé entre les deux administrations portuaires s'articule autour des cinq axes suivants:
Commercialisation et développement de pôles logistiques à l'extérieur du territoire portuaire
Pour renforcer leur positionnement de portes d'entrée et sortie maritimes privilégiées pour les flux entre l'Amérique du Nord et l'Europe, **les deux ports collaboreront autour du développement d'infrastructures connexes aux activités portuaires, d'analyses de marchés et de filières, et du déploiement d'une stratégie marketing conjointe.**
2. **Efficience énergétique et développement durable**
Afin de mettre en place des actions pour une gestion durable des espaces portuaires, le port de Montréal et HAROPA PORT travailleront à accroître l'efficacité énergétique et à développer de nouvelles industries et filières énergétiques.
3. **Pérennité des infrastructures et innovation**
Ces actions visent à positionner les systèmes portuaires vers l'avenir, accroître leur résilience en renforçant l'utilisation des technologies et du numérique pour améliorer le passage de la marchandise, la qualité de service aux clients et l'insertion dans les territoires.
4. **Attractivité des métiers et diversité**
Cet objectif vise à favoriser l'attractivité des métiers et répondre aux tensions de recrutement que connaît le secteur grâce à la création de ponts académiques au sein des milieux universitaires ainsi que d'échanges professionnels périodiques.
5. **Partage des bonnes pratiques et approche commune entre ports**
Dans le sillage de la fusion de HAROPA PORT et de l'entente de collaboration entre les ports du Saint-Laurent, il s'agit de partager les meilleures pratiques et d'identifier les conditions gagnantes afin de favoriser la mise en place d'une approche commune entre ports pour mettre en valeurs l'ensemble de l'écosystème de commerce maritime.



71, quai Colbert, 76600 Le Havre
02 79 18 05 00